

219C0957  
FR0000073298-FS0563

13 juin 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IPSOS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juin 2019, la société Polaris Capital Management, LLP (121 High Street, Boston, MA 02110-2475, États-Unis), agissant pour le compte du fonds Polaris Capital Management LLC dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 juin 2019, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 121 144 actions IPSOS représentant autant droits de vote, soit 4,77% du capital et 4,23% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IPSOS sur le marché.

\_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 44 436 235 actions représentant 50 171 339 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.